

Communiqué de presse

## **Le Grand Port Maritime de Bordeaux, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Départemental de la Gironde et Bordeaux Métropole formalisent le cadre de leur coopération**

**Le Grand Port Maritime de Bordeaux, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Départemental de la Gironde et Bordeaux Métropole ont signé ce jour un contrat de partenariats et de projets cadrant leur coopération sur la période 2019-2020.**



*Jean TOUZEAU (VP du Conseil départemental de la Gironde), Patrick BOBET (Président de Bordeaux Métropole), Alain ROUSSET (Président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine), Jean-Frédéric LAURENT (Président du Directoire du GPMB) lors de la signature du Contrat de partenariats et de projets.*

Signé ce lundi 27 mai, le Contrat de partenariats et de projets concrétise la volonté des signataires de valoriser ensemble le potentiel du Port de Bordeaux, pour accroître l'attractivité du territoire, au niveau économique, industriel et touristique.

Ce cadre de coopération fixe six grands objectifs communs :

- Accélérer le développement économique et industriel des territoires en lien avec les acteurs économiques.
- Prioriser et accompagner la réalisation des infrastructures nécessaires au développement d'une logistique et de mobilité durables et performantes.
- Définir une stratégie d'aménagement urbain cohérente sur les fonciers portuaires et limitrophes, et favoriser une insertion environnementale de ses activités.
- Poursuivre le développement des activités fluviomaritimes : escales et croisières, transport de voyageurs et transport de marchandises.
- Participer à la création d'une dynamique commerciale et de promotion des territoires et du port pour un rayonnement régional, national et international.
- Développer les relations villes-port au travers de projets permettant une réappropriation du port et du fleuve par les populations.

Ces grands objectifs sont déclinés en 17 actions structurantes qui seront portées par des groupes de travail thématiques.

Deux instances de suivi veilleront à la bonne exécution de ses actions : un comité de pilotage garant de l'avancement global du contrat et un comité technique plus opérationnel en lien direct avec les actions.

Au-delà des actions concrètes mises en œuvre, ce partenariat exprime la forte cohésion des collectivités et du port, au service du développement de notre territoire.

Cp n°4.19

**CONTACT PRESSE**

**Bordeaux Port Atlantique**

**Anne THOMAS**

**M. +33 (0)6 64 49 92 60**

**Courriel : [a-thomas@bordeaux-port.fr](mailto:a-thomas@bordeaux-port.fr)**